



Bulletin n° 2
Juin 2013

Collèges

→ Education prioritaire : au-delà de la carte, une politique ambitieuse est nécessaire

Pétition intersyndicale pour l'allègement des programmes en Histoire Géo en Troisième

Pour la CGT Educ'action, le SNES, SUD, le SNALC et l'UNSA, les programmes d'histoire-géographie au collège et au lycée ne sont pas satisfaisants et particulièrement difficiles à mettre en œuvre. Le rythme imposé par l'accumulation des questions oriente l'enseignement de l'histoire-géographie vers une restitution mécanique, sans permettre une véritable réflexion et analyse critique, dévoyant ainsi les finalités de la discipline et ses fonctions de formation pour les élèves.

Des allègements ont été possibles sur les programmes de première générale.

La CGT Educ'action, le SNES, SUD, le SNALC et l'UNSA demandent donc, **pour la session 2013**, des consignes claires pour ne pas pénaliser les élèves qui se présentent au brevet et, **pour l'an prochain**, des allègements significatifs en troisième et une révision du contenu des épreuves du DNB.

Dans un deuxième temps, il faudra remettre à plat les programmes du secondaire.

Signer la pétition ici :

<http://histoiregeo-urgence-allegements.net>

Le ministère a présenté, lors des réunions avec les organisations syndicales à propos de l'éducation prioritaire, un travail statistique permettant de classer les collèges selon leur niveau de réussite scolaire. Celle-ci est mesurée par la moyenne des trois notes obtenues au brevet dans les disciplines relevant d'un examen final. Elle est ensuite mise en corrélation avec quatre indicateurs (PCS défavorisés, élèves relevant d'une ZUS, nombre de boursiers, retard à l'entrée en 6^e). Au final, cela permet de classer les établissements selon plusieurs groupes (extrême difficulté, très difficiles, difficiles, « moyens », « faciles ») Si on fait la comparaison avec les dispositifs actuels (ECLAIR, RRS), seule une centaine d'établissements parmi les trois groupes les plus difficiles sont en dehors de l'éducation prioritaire. Les dispositifs actuels permettraient donc *grosso modo* d'identifier les établissements relevant de l'éducation prioritaire.

→ Seulement, pour la CGT Educ'action, au-delà des indicateurs choisis (dont on pourrait débattre de la pertinence), il ne suffit pas de repérer les établissements relevant de l'éducation prioritaire.

Il faut également mettre en place des dispositifs qui permettent de réellement lutter contre la difficulté scolaire. Aujourd'hui, le dispositif ECLAIR ne va pas dans ce sens. La CGT Educ'action continue de demander son abrogation. Des annonces devraient être faites par le ministère à la rentrée 2013 et des Assises de l'Education prioritaire auront lieu à l'automne.

La CGT Educ'action continuera de porter ses revendications pour l'Education prioritaire, des revendications qui nécessitent des moyens ! Le socle commun ne peut évidemment pas être la réponse pour l'Education prioritaire.

Collèges : effectifs en hausse !

Les services du ministère (source DEPP) viennent de communiquer les prévisions d'effectifs pour les deux rentrées scolaires à venir. L'ensemble du second degré accueillera 35 000 élèves en plus à la rentrée 2013 et 9 100 à la rentrée 2014. Dans les collèges, la rentrée scolaire sera marquée par une hausse de 16 800 élèves (et + 4100 à la rentrée 2014).

Ces hausses démographiques devraient donc consommer les créations de postes prévues et donc, si un effort supplémentaire n'est pas décidé, cela veut dire le maintien de conditions d'exercice et d'études totalement inadaptées à la réussite de tous les élèves. Comment imaginer, en effet, trouver des moyens pour que le collège unique puisse enfin fonctionner, notamment en termes de démocratisation ?

Il y a urgence à ce que le ministère et le gouvernement se penche sur la question des postes, en termes de création et de pérennité !